



Label « Challenges pour un fenua durable »



REGLEMENT 2026

Contexte

En Polynésie française, les problématiques liées au développement durable forment un enjeu majeur pour l'économie, mais également pour le patrimoine et les générations futures. De ce fait, le tissu économique doit agir et se mobiliser en faveur du développement durable.

Pour inciter et aider les entreprises à s'engager dans des actions concrètes en faveur du développement durable, la CCISM, en partenariat avec l'ADEME, la DIREN et Fenua Ma, porte les « Challenges pour un fenua durable ».

Les entreprises œuvrant pour le développement durable et relevant les « Challenges pour un fenua durable » au sein de leurs structures seront reconnues et mises en valeur par un label.

A ce jour, ce sont plus de 30 entreprises qui sont engagées dans ce dispositif.

Intitulé de l'opération

L'opération s'intitule « les Challenges pour un fenua durable ».

Principe

Le principe de l'opération est de proposer aux entreprises de relever plusieurs challenges parmi une liste répartie en 8 thématiques, et de les accompagner dans leur démarche.

Les thématiques sont les suivantes :

1. Déchets
2. Eau
3. Énergie
4. Produits et services de développement durable
5. Transport, mobilité et déplacement
6. Développement local et sociétal
7. Sensibilisation au développement durable
8. Numérique

L'entreprise pourra candidater à 3 niveaux de label :

- Challenges pour un fenua durable - Niveau bronze (12 à 15 challenges optionnels relevés en plus des challenges obligatoires)
- Challenges pour un fenua durable - Niveau argent (16 à 19 challenges optionnels relevés en plus des challenges obligatoires)
- Challenges pour un fenua durable - Niveau or (plus de 20 challenges optionnels relevés en plus des challenges obligatoires)

Une fois les challenges relevés, ils seront valorisés par une communication spécifique.

Objectifs

L'opération a pour objectifs :

- De sensibiliser et favoriser la mise en place d'actions en faveur du développement durable par les entreprises de commerce et d'artisanat.
- D'accompagner les établissements et de les suivre dans une démarche d'amélioration continue.
- De valoriser les entreprises qui relèvent les « Challenges pour un fenua durable » ;
- De sensibiliser le grand public et les autorités aux actions menées par les entreprises en faveur du développement durable.

Cibles

L'ensemble des entreprises actives du territoire (ressortissantes ou non de la CCISM) peut prendre part au dispositif. Elles doivent avoir à disposition un local ou espace de vente.

Les associations ne sont pas éligibles à ce dispositif.

Descriptif de la démarche de participation

L'opération passe par 5 étapes :

1. Du 09 juin au 15 août 2026 :

a) Inscription des candidatures aux « Challenges pour un fenua durable » auprès de la CCISM

La demande de participation est à adresser à la CCISM de Polynésie française :

- a. Par voie postale : BP 118 – 98713 Papeete
- ou**
- b. Par courrier électronique : qhse@ccism.pf

Les entreprises joignent à leur demande les éléments suivants :

- a. Nom de l'entreprise
- b. N° TAHITI
- c. N° RC
- d. Nom et coordonnées du gérant de l'établissement
- e. Adresse de l'entreprise
- f. Secteur d'activité et son code NAF
- g. Nombre de salariés
- h. Une attestation sur l'honneur, signée par le gérant, de la régularité de l'entreprise vis-à-vis de ses obligations sociales et fiscales

Parmi les prérequis, le respect de la réglementation en vigueur, et notamment celle des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), est obligatoire pour participer aux « Challenges pour un fenua durable ». Le conseiller de la cellule Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) de la CCISM pourra accompagner et conseiller les entreprises dans leurs démarches de mise en conformité réglementaire.

b) Diagnostic en entreprise

Une fois l'inscription confirmée, une visite d'audit est programmée avec le conseiller de la cellule QHSE de la CCISM, en présence du gérant de l'entreprise et/ou du (des) salarié(s) en charge de cette labellisation.

L'établissement s'engage à fournir tous les documents nécessaires à l'auditeur et à ne pas s'opposer à la remise de documents et/ou d'informations indispensables au bon déroulement de l'audit. L'auditeur aura par ailleurs entièrement accès aux locaux de l'entreprise.

L'audit a pour objectifs :

- De dresser un bilan de l'entreprise vis-à-vis des 8 thématiques visées par les « Challenges pour un fenua durable » ;

- De proposer au gérant et aux salariés des axes de progrès pour l'amélioration de leur gestion en termes de développement durable ;
- De déterminer avec la direction ou l'équipe projet, les challenges pouvant être relevés et par quels moyens.

Suite à la visite, l'auditeur mentionne les points positifs à pérenniser et explique les éventuels points négatifs à améliorer. Il remet également un rapport écrit de l'audit, permettant de réaliser la synthèse des pratiques observées au sein de l'entreprise et des challenges relevés ou non relevés. Si certains challenges ne sont pas validés, des axes d'amélioration seront proposés.

Le conseiller va également présenter les challenges pouvant être relevés par l'entreprise et lui suggérer des moyens pour mener à bien les actions.

2. Du 16 août au 31 octobre 2026 : accompagnement et suivi de l'entreprise dans la mise en œuvre de ses actions

Le conseiller de la CCISM accompagne l'entreprise pour l'aider à relever les challenges qu'elle aura choisis à la suite du rapport d'audit, l'objectif étant d'obtenir le label.

L'auditeur, à son appréciation, peut être amené à réaliser une seconde visite suivant les observations faites lors du premier audit, afin de constater les améliorations effectuées par l'entreprise et de valider les challenges relevés.

Lorsque des travaux ou des achats sont prévus dans le cadre des « Challenges pour un fenua durable », l'entreprise doit justifier ses investissements par la production de factures.

3. Novembre 2026 : Commission d'attribution : labellisation et attribution du kit de communication

Une commission d'attribution en comité restreint, regroupant les partenaires du dispositif, analyse ensuite les dossiers des candidats et acte la labellisation des structures.

Suivant les décisions de la commission, les entreprises pourront être titulaire du label « Challenge pour un fenua durable », niveau bronze (12 à 15 challenges optionnels), niveau argent (16 à 19 challenges optionnels) ou niveau or (20 challenges optionnels et plus).

4. Début 2027 : Labellisation / remise des labels

Suite aux conclusions de la commission d'attribution, une cérémonie de remise de label, ouverte au grand public, sera organisée par la CCISM.

Le kit de communication dédié à l'entreprise lui sera remis à ce moment-là. Celui-ci comprend : un trophée, une affiche présentant les « Challenge pour un fenua durable » et une charte d'engagement qui sera signée par le gérant de l'entreprise.

Le logo du label en format vectorisé sera également distribué aux entreprises titulaires, afin qu'elles puissent communiquer sur leur démarche (signature de mail, réseaux sociaux, etc.).

5. Renouvellement périodique de l'opération

Le label « Challenges pour un fenua durable » a une durée de validité de 3 ans.

A l'issue de ces 3 ans, un audit doit être effectué pour constater la pérennisation des actions menées lors de la première année. Pour conserver son label, l'entreprise devra également relever 2 challenges supplémentaires. Les conseillers de la CCiSM l'accompagneront dans sa démarche ; l'objectif étant d'améliorer de manière continue les actions entreprises par l'établissement en faveur du développement durable.

En cas de non-réalisation de ces challenges supplémentaires, la structure sera rétrogradée au niveau de label inférieur.

Nature des « Challenges pour un fenua durable »

Les « Challenges pour un fenua durable » sont classés par thème. Chaque thématique regroupe des défis obligatoires à relever et des propositions de challenge optionnels.

Afin d'être labellisée, l'entreprise doit relever :

- Les 42 critères obligatoires (applicables à la situation de l'entreprise), toutes thématiques confondues
- Au moins 12 challenges optionnels parmi ceux proposés.

Les challenges à relever sont les suivants :

Thème 1 : DÉCHETS	
Nature du challenge	Description
Obligatoire	Je pratique le tri sélectif dans mes locaux (bacs verts/bacs gris) avec la mise en place d'une signalétique spécifique pour les employés et les visiteurs.
Obligatoire	Je fais gérer mes déchets dangereux (toners, cartouches d'encre, solvants, appareils électriques et électroniques, etc.) par une société spécialisée et je favorise la gestion par retour fournisseur.
Obligatoire	J'effectue une traçabilité de mes déchets et j'assure le suivi des volumes et des coûts liés à leur gestion.
Obligatoire	Mes contenants et mes zones de stockage sont adaptés à mon activité.
Obligatoire	Je recherche des alternatives au gaspillage alimentaire et/ou je valorise mes déchets organiques.
Obligatoire	Je réutilise le verso des feuilles usagées comme feuilles de brouillon.
Obligatoire	Je n'utilise pas de lingettes à usage unique pour le nettoyage.
Obligatoire	Je limite l'utilisation du papier en n'imprimant que si nécessaire.
Challenge	J'ai ouvert un compte chez Fenua Ma pour le dépôt de mes déchets assimilables aux ordures ménagères (bacs gris) et/ou de mes déchets recyclables (bacs verts) par mes propres moyens de transport.
Challenge	J'accueille un Point d'Apport Volontaire (PAV) de verre pour mes besoins et ceux de la population.
Challenge	Je propose un Point d'Apport Volontaire (PAV) public de récupération des piles.
Challenge	Je privilégie les produits rechargeables (cartouches, produits d'entretien, recharge sur secteur, etc.)
Challenge	Je participe à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) en inscrivant mon ou mes action(s) sur le site https://serd.ademe.fr/
Challenge	Le groupe des Eco-Délégués a suivi la formation FENUA MA sur le tri et la gestion des déchets.
Challenge	Quand je fais appel à une société prestataire, celle-ci a sensibilisé ses salariés au tri et à la gestion des déchets.
Challenge	Je diminue, voire je supprime, le suremballage de mes produits. Je cherche des solutions pour réduire au maximum mes déchets.
Challenge	Je donne une seconde vie à mes équipements et mes fournitures réformés (réemploi ou dons aux associations).
Challenge	Je dématérialise au maximum ma communication externe et interne.
Challenge	Les imprimantes sont pré-réglées pour une impression en recto-verso (R/V) et en noir et blanc (N/B)
Challenge	Je respecte la loi sur le plastique à usage unique ; je ne distribue pas de sacs plastiques, ni de vaisselle en plastique à usage unique.

Thème 2 : EAU	
Nature du challenge	Description
Obligatoire	Je procède à un suivi mensuel de mes consommations d'eau.
Obligatoire	Je suis attentif aux éventuelles fuites d'eau et je remplace rapidement les joints défectueux. Cette action fait l'objet d'un suivi documentaire.
Obligatoire	Je dispose de toilettes à double débit ou d'un stop-eau.
Obligatoire	Au moins 75% des robinets ont un débit inférieur à 8 litres /min
Obligatoire	Au moins 75% des douches ont un débit inférieur à 9 litres /min
Challenge	J'ai mis en place un traitement adapté pour mes eaux de rejet (débourbeur séparateur d'hydrocarbures ou autre traitement) ou je fais analyser régulièrement mes eaux par un prestataire agréé.
Challenge	Je récupère l'eau de pluie pour arroser les plantes ou pour tout autre usage (exemple : nettoyage des engins).
Challenge	Je suis muni de systèmes de rétention pour mes produits liquides dangereux (neuf et déchets).
Challenge	J'intègre le critère de consommation d'eau lors de mes achats.
Challenge	Au moins 75% des robinets ont un débit inférieur à 5 litres /min

Thème 3 : ÉNERGIE	
Nature du challenge	Description
Obligatoire	Je procède au suivi mensuel de mes consommations énergétiques.
Obligatoire	Ma climatisation possède une consigne pour la limiter à 25°C au minimum. Elle est coupée en l'absence d'utilisation des locaux.
Obligatoire	Lorsque la climatisation fonctionne, mes portes et fenêtres sont fermées.
Obligatoire	Je m'assure que tous les appareils électriques sont éteints (sauf ceux nécessaires à l'activité) lors de la fermeture de l'entreprise.
Obligatoire	Je mets en veille les appareils informatiques lors d'une absence prolongée.
Obligatoire	Mes appareils thermiques (climatiseurs, chambres froides, etc.) sont contrôlés périodiquement par un prestataire agréé.
Obligatoire	Je limite la consigne de température des chauffe-eaux instantanés à 40°C
Obligatoire	J'ai mis en place des détecteurs de présence dans les zones de passage (couloirs, escaliers, etc.) pour limiter l'éclairage inutile.
Obligatoire	J'affiche le kit de communication pour éteindre la lumière et la climatisation en sortant de salles/bureaux.
Obligatoire	Je dispose de vitres dotées de protections solaires (revêtement, stores, rideaux, casquettes, etc.) réduisant la chaleur dans mes locaux.
Challenge	Je privilégie l'éclairage naturel et j'utilise un éclairage performant.
Challenge	J'améliore l'isolation de mes locaux en privilégiant des éco-matériaux.
Challenge	J'ai investi dans un chauffe-eau solaire et/ou dans des panneaux photovoltaïques.
Challenge	J'intègre le critère de performance énergétique lors de nouveaux achats et je priorise l'achat de ce type d'équipement.
Challenge	Je propose des brasseurs d'air, sur pied ou plafonnier, en remplacement ou en complément de la climatisation
Challenge	J'installe des protections solaires sur les compresseurs de mon système de climatisation
Challenge	J'ai réalisé mon bilan carbone et/ou diagnostic énergétique, et j'ai mis en place des actions d'amélioration que je peux suivre grâce à des indicateurs

Thème 4 : PRODUITS ET SERVICES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	
Nature du challenge	Description
Obligatoire	Je favorise l'offre et l'achat de produits locaux en précisant leur origine.
Obligatoire	Je formalise, par une charte responsable, une politique d'achats responsables adaptée à mon activité.
Obligatoire	Je privilégie l'achat et la commercialisation d'éco-produits, de produits bio ou issus du commerce équitable.
Obligatoire	J'utilise du papier recyclé et/ou issu des forêts gérées durablement.
Obligatoire	J'accepte de servir mes produits dans les contenants ou sacs de mes clients.
Obligatoire	J'ai recours, dès que cela est adapté à mon besoin, à la location plutôt qu'à l'achat (économie de la fonctionnalité)
Challenge	J'offre un service alternatif à l'achat (location, réparation)
Challenge	Je propose à ma clientèle un service après-vente (SAV) de réparation.
Challenge	Je propose des contenants consignés.

Thème 5 : TRANSPORT MOBILITÉ ET DÉPLACEMENT	
Nature du challenge	Description
Obligatoire	Les conditions de déjeuner sur place sont améliorées pour limiter les déplacements lors de la pause déjeuner.
Obligatoire	Je suis muni d'un système de visioconférence.
Obligatoire	J'organise une fois par an une journée mobilité/défi/challenge
Challenge	J'accompagne la mise en place des modes de déplacements alternatifs (bus et covoiturage) ou doux (vélo ou marche) pour les salariés (prise en charge d'une partie des coûts liés aux transports en commun, déplacements professionnels en voiture électrique ou à vélo, etc.).
Challenge	J'ai mis en place des modes de déplacement doux (vélo ou marche) pour l'approvisionnement des marchandises et pour la livraison des clients.
Challenge	Je favorise le covoiturage pour les salariés (adaptation des horaires de travail, place de stationnement réservées, etc.)
Challenge	Je sensibilise mes salariés à la conduite souple (écoconduite).
Challenge	Je permets aux salariés dont les missions s'y prêtent de réaliser à minima un jour de télétravail par semaine
Challenge	Je propose des services favorisant les mobilités actives (douches, vestiaires, casiers, kits de réparation vélo, parkings vélos sécurisés, etc.)
Challenge	Je réalise un plan de déplacement d'entreprise (diagnostic, ateliers participatifs, indicateurs de suivi, bilans annuels, animation et pilotage)
Challenge	Je participe à la Semaine Européenne de la Mobilité (SEM).

Thème 6 : DEVELOPPEMENT LOCAL ET SOCIÉTAL	
Nature du challenge	Description
Obligatoire	Je favorise le développement de l'emploi local.
Obligatoire	Je favorise les producteurs et distributeurs locaux.
Obligatoire	Je prends des dispositions pour améliorer de manière continue les conditions de travail des salariés en termes de santé, sécurité et bien-être.
Challenge	J'embauche idéalement des professionnels de ma commune, dans la mesure du possible.
Challenge	Je privilégie des partenariats avec les entreprises locales.
Challenge	J'intègre dans mon entreprise des stagiaires ou des personnes en réinsertion et/ou en situation de handicap.
Challenge	Mes locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).
Challenge	Je participe à des actions citoyennes telles que le soutien à des associations, des actions caritatives, etc.
Challenge	Je suis signataire de la Charte du commerçant lancée par le collectif Nana Sac Plastique.

Thème 7 : SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	
Nature du challenge	Description
Obligatoire	Je sensibilise ma clientèle et je les informe sur les actions menées.
Obligatoire	J'associe mes collaborateurs à la démarche (réunions de sensibilisation, affichages, livret d'accueil, etc.)
Obligatoire	Je désigne un référent développement durable au sein de l'entreprise
Obligatoire	Je promeus une action dans l'année sur les éco-gestes au bureau et reproductibles dans les foyers.
Challenge	Je constitue un groupe de salariés volontaires, appelés Eco-Délégués, pour animer les gestes éco-citoyens au travail.

Thème 8 : NUMÉRIQUE	
Nature du challenge	Description du challenge
Obligatoire	J'ai recours, dès que possible, à la prolongation de la durée de vie de mes équipements numériques (maintenance, réparation, réemploi) plutôt qu'à l'achat d'équipements neufs ou reconditionnés
Obligatoire	Je mets en place une stratégie de gestion des données (ex : tri annuel des fichiers stockés sur les serveurs et les espaces clouds)
Obligatoire	Je sensibilise à un usage raisonné des messageries : éviter les courriels et pièces jointes inutiles, limiter le nombre de destinataires, se désabonner des envois de masse non désirés, supprimer les courriels inutiles et faire le tri régulièrement ainsi que favoriser l'usage de la messagerie instantanée
Challenge	Je favorise les équipements électroniques reconditionnés ou de seconde main
Challenge	Je paramètre les postes de travail en mode éco
Challenge	J'intègre les compétences <i>Numérique Responsable</i> dans mon plan de formation
Challenge	Je sensibilise mes salariés à l'impact environnemental du numérique

Conditions tarifaires

	Coût pour les ressortissants de la CCISM	Coût pour les non-ressortissants de la CCISM
Entreprises ayant un effectif de moins de 10 salariés	10 000 XPF	20 000 XPF
Entreprises ayant un effectif compris entre 10 et 20 salariés	20 000 XPF	30 000 XPF
Entreprises ayant un effectif de plus de 20 salariés	30 000 XPF	40 000 XPF
Entreprises ayant un effectif de plus de 50 salariés	50 000 XPF	60 000 XPF

Conditions juridiques

Dans le cadre du label « Challenges pour un fenua durable », la responsabilité de la CCISM est exclue en cas d'informations fausses, erronées ou incomplètes transmises par le candidat, ou des conséquences résultant de la transmission tardive d'informations par le candidat n'ayant pu être prises en compte lors de la procédure de labellisation.

La responsabilité de la CCISM ne saurait être engagée auprès des tiers lors d'incidents survenus dans le cadre des prestations dispensées à leur clientèle par les entreprises labellisées.

Le label « Challenges pour un fenua durable » est attribué pour une durée de 3 ans mais peut être retiré à tout moment en cas de non-respect des exigences.

Par ailleurs, la personne labellisée s'engage à indemniser la CCISM de toutes conséquences dommageables liées directement ou indirectement à l'usage qu'elle fait du label.